

CDAS
Madame Gaby Szöllösy
Secrétaire générale
Speichergasse 6
Case postale
3000 Berne 7

Berne et Olten, le 5 septembre 2019

**Requête de SPAS et SAVOIRSOCIAL adressée à la CDAS:
Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures
AES pour le domaine social**

Madame,

La CDIP est actuellement en train de déterminer les contributions des AES pour les années d'études 2021/22 et 2022/23. Comme les années précédentes, nous demandons à la CDAS de soumettre cette année encore une **demande de taux de couverture de 90%** pour les quatre filières des écoles supérieures (ES) dans le domaine social (éducation sociale ES, éducation de l'enfance ES, maîtrise socioprofessionnelle ES et animation communautaire ES) en raison de l'intérêt public accru.

Pour les quatre filières, les critères d'intérêt public accru sont remplis selon l'art. 7 de l'AES:

- mandat légal
- proportion élevée d'employeurs de droit public
- responsabilité particulière des pouvoirs publics pour la fourniture des services

Comme dans le domaine de la santé, il existe un **mandat de fourniture légal** dans le domaine social. Les cantons exécutent ce mandat de fourniture en tant qu'employeurs ou donneurs d'ordre. Dans le domaine social, le secteur public a donc une responsabilité particulière dans la fourniture des services nécessaires à la société.

Les **besoins de personnel qualifié** dans le domaine social, en particulier au niveau ES, sont multiples et indispensables pour la fourniture de services à la société. Pour des tâches quotidiennes ou conceptuelles complexes, des diplômé(e)s ES sont absolument nécessaires. Les compétences des travailleurs qualifiés ayant suivi une formation du degré secondaire II (CFC) ne sont pas suffisantes pour cela. D'ici 2024, on estime que 44'700 travailleurs qualifiés supplémentaires seront nécessaires dans le domaine du travail social, ce qui, avec un effectif actuel d'environ 97'000 employés, représente une demande supplémentaire de 46 pour cent. L'augmentation annuelle moyenne de la demande est donc de 3.9 pour cent.

Depuis le début de l'enquête statistique, le **nombre d'étudiants** dans les écoles supérieures n'a cessé d'augmenter. Le nombre d'étudiants ES en 2011 était encore de 2'686. Cette année (au 1.1.2019), on compte déjà 3'887 étudiants. La mobilité intercantonale est restée élevée.

■ Situation du personnel qualifié

L'analyse commandée par SAVOIRSOCIAL en 2011 sur le besoin du personnel qualifié dans le champs du travail social a conclu à l'époque qu'il y avait des signes d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée dans diverses professions sociales. Afin d'évaluer plus précisément la situation actuelle du marché du travail, de la main-d'œuvre qualifiée et de la formation pour certains domaines d'activité et certaines activités professionnelles, et d'évaluer les besoins futurs de formation et de personnel qualifié d'ici 2024, SAVOIRSOCIAL a mandaté l'institut d'études économiques de Bâle (Institut für Wirtschaftsstudien Basel - IWSB) pour une étude approfondie.

Au cours des 20 dernières années, la profession sociale a connu une croissance annuelle de cinq pour cent. Le taux élevé de femmes (81%) et le taux élevé d'emplois à temps partiel (64%) sont caractéristiques du champ professionnel. Un nombre de jeunes salariés proportionnellement élevé y travaille (35% de personnes de moins de 30 ans).

La complexité du recrutement de personnel diffère selon les cas: près de la moitié des entreprises font état de difficultés à trouver du personnel. La situation est particulièrement critique pour les Accompagnant/e socioprofessionnel/le (**maîtrise socioprofessionnelle ES**), où dans douze pour cent des cas, les entreprises ne parviennent pas à pourvoir les postes vacants. La recherche est également particulièrement difficile dans le domaine professionnel de l'animation socioculturelle (par ex. de l'**animation communautaire**).

Jusqu'en 2024, la demande supplémentaire de personnel qualifié dans le domaine social est estimée à 44'700 personnes, avec la même structure de qualification.

D'après l'étude actuelle sur les carrières,¹ nous savons que les intentions des salariés de demeurer dans leur poste actuel dans les cinq prochaines années sont liées aux conditions de travail. Un critère pour des conditions de travail satisfaisantes est la possibilité de formation initiale ou continue. Plus le niveau de formation est élevé (**niveau tertiaire y compris formations ES**), plus les employés ont de chances de rester dans la profession choisie.

Les besoins de qualification dans l'encouragement précoce et l'encouragement de la langue² peuvent être satisfaits en particulier par des efforts de formation au niveau tertiaire (par ex. **éducation de l'enfance ES**). Les lacunes en matière de compétences dans le domaine de l'encouragement précoce sont principalement identifiées chez les personnes ayant suivi des formations du degré secondaire II ou des cours tels que accueil en milieu familial, groupes de jeu, etc. Selon l'avis d'une centaine d'experts de l'encouragement précoce, l'emploi d'éducateurs/-trices de l'enfance ES est la clé pour que le domaine de la petite enfance soit identifié et reconnu en tant que lieu d'encouragement.

■ Nombre d'étudiants

Le nombre d'étudiants dans les écoles supérieures du domaine social ne cesse d'augmenter. En 2019, il y a 1'200 étudiants en plus qu'en 2011. En 2019, nous enregistrons 3'887 étudiants. Durant cette période, plusieurs écoles et filières d'études ont été ouvertes (Education sociale: 1, Education de l'enfance: 4, Animation communautaire: 2), qui sont tous très fréquentés. La demande dépasse largement l'offre et la plupart des écoles ont des listes d'attente. La mobilité et la proportion d'étudiants extérieurs au canton restent également élevées. Comme le montre la dernière enquête de 2017, cela ne concerne pas seulement les cantons qui n'offrent pas eux-mêmes une filière ES correspondant. Ce libre choix des cours en fonction des préférences personnelles correspond tout à fait au concept de liberté de circulation. Après avoir obtenu un diplôme ES dans le domaine social, les diplômés trouvent habituellement un emploi sur le marché du travail et les **retours des employeurs** sont positifs. En rai-

¹ Voir OBS IFFP - Observatoire suisse de la formation professionnelle: Salariés dans le domaine social; dans le cadre de l'Etude sur les carrières, les parcours de formation et les parcours professionnels des personnes actives dans des champs choisis du domaine social (2017)

² Cf BUREAU D'ÉTUDE DE POLITIQUE DU TRAVAIL ET DE POLITIQUE SOCIALE (BASS AG): Besoin de qualification dans l'encouragement précoce et l'encouragement de la langue, Rapport final (2018)

son des évolutions sociales, économiques et politiques, on peut s'attendre à une demande accrue de diplômé(e)s ES dans les quatre domaines de la part des employeurs (pour plus d'informations, voir l'annexe).

Les diplômés ES n'étant pas en mesure de répondre à la demande urgente de main d'œuvre qualifiée, la SPAS et SAVOIRSOCIAL ont lancé un projet qui, à l'instar de la validation du degré secondaire II, doit permettre la reconnaissance des acquis de formation et des expériences professionnelles au niveau ES. Le projet, unique à ce niveau, est très bien accueilli et soutenu financièrement par le SEFRI.

■ Niveau de formation

En accomplissant leurs tâches, divers spécialistes contribuent à assurer la fourniture de services dans le secteur social. Des spécialistes ayant des qualifications différentes sont formés spécifiquement à différentes tâches. Si les coûts de formation dans une école supérieure augmentaient (taux de couverture de 50% seulement) et qu'il y avait donc moins de personnes formées au niveau ES, **la main d'œuvre qualifiée indispensable à la pratique** serait perdue. Cela pourrait alors conduire à une académisation inutile du domaine professionnel et confronter le domaine social à des conséquences imprévisibles.

■ Cas particulier de l'animation communautaire?

Lors de la fixation des contributions de l'animation communautaire ES, le taux de couverture a été fixé à 50% (décision de la Conférence des cantons signataires de l'accord du 26 octobre 2018). Nous demandons que le taux de couverture soit fixé à 90%. La filière d'animation communautaire ES répond aux critères d'intérêt public accru:

les animateurs communautaires assument des tâches dans le domaine de l'intégration des personnes socialement défavorisées, accomplissent des tâches d'intégration dans le domaine de la migration, encouragent l'autonomie des personnes âgées par la participation à la vie sociale et en société (politique des personnes âgées). En bref, elles apportent une importante **contribution à la prévention**. En raison de l'évolution politique et sociale vers plus de services ambulatoires et préventifs, plus d'animateurs communautaires seront nécessaires à l'avenir. Les employeurs, généralement l'Etat ou les institutions ayant un mandat de l'Etat, éprouvent des difficultés à pourvoir les postes vacants. L'étude de SAVOIRSOCIAL sur le personnel qualifié le confirme. Un taux de cotisation inférieur à 90% aggrave la situation de la main-d'œuvre qualifiée et conduit à une académisation indésirable de ce domaine de travail, car le maintien des filières dans les écoles supérieures serait menacé.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de nos préoccupations et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordiales salutations



Susanne Fehr, Co-présidente SPAS



Monika Weder, Présidente SAVOIRSOCIAL

Annexes:

- Annexe 1: Statistique des étudiants ES
- Annexe 2: Statistique des étudiants ES Graphique
- Annexe 3: Etudiants extérieurs au canton
- Annexe 4: Etudiants du canton / extérieurs au canton
- Annexe 5: Etudiants ES / écoles 2019

■ Annexe

Nombre d'étudiants: Les filières en détail

Education sociale: Augmentation de 1'752 (2011) à 2'473 (2019). L'augmentation du nombre d'étudiants est la plus forte dans ce cursus, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit du cursus le plus généraliste. Il est proposé dans les cantons de Zurich, Bâle-Campagne (à partir de l'été 2019, au lieu de Bâle-Ville), Soleure, Saint-Gall, Berne, Argovie, Lucerne, Grisons, Vaud et Neuchâtel, dans les quatre variantes de formation (5'400 et 3'600 heures de formation, à temps plein ou partiel).

Education de l'enfance: Augmentation de 765 (2011) à 1'074 (2019). Ici aussi, on enregistre une forte hausse, qui est également due à l'ouverture de nouveaux cursus en Suisse alémanique et au Tessin. Alors que les chiffres en Suisse romande sont constants avec de légères fluctuations et tendent à augmenter légèrement, le nombre d'étudiants en Suisse alémanique est passé de 53 à 236 après certaines difficultés initiales. Le cursus est proposé dans les cantons de Neuchâtel, Genève, Valais, Vaud, Berne, Zoug, Zurich, Bâle et Tessin. A partir de l'été 2019, une filière supplémentaire sera ouvert à Fribourg, avec une vingtaine d'étudiants attendus. Comme l'éducation sociale, l'éducation de l'enfance est également proposée dans les quatre variantes de formation.

Maîtrise socioprofessionnelle: bien que ce cursus ne soit proposé que par deux écoles dans les cantons de Vaud et du Valais, les chiffres ont ici aussi augmenté de 169 (2011) à 220 (2019). Il est actuellement proposé dans les deux variantes: 5'400 heures d'enseignement à temps plein ou à temps partiel. La restructuration dans ce domaine (création de deux examens professionnels au lieu de l'ancien examen professionnel supérieur Accompagnement socioprofessionnel) conduira vraisemblablement aussi à l'ouverture de cursus correspondants en Suisse alémanique.

Animation communautaire: ce cursus n'a été lancé qu'en 2016 et le nombre d'étudiants est passé de 49 (2017) à 120 (2019) au cours de cette courte période. Il est proposé en Argovie et à Lucerne, dans les mêmes variantes que la maîtrise socioprofessionnelle. La Suisse romande est également intéressée par l'ouverture d'une filière d'études correspondant, mais il faudra encore attendre tant que le financement (90%) n'est pas assuré.